

AVIS DU COMITE STRANES SUR LE LIVRE BLANC DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le comité StraNES s'est réuni le 4 janvier 2016 pour examiner le projet de présentation du Livre blanc de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'élaboration de ce premier Livre Blanc a été prévue par la loi du 22 juillet 2013, dont l'article 17 précise que « *La stratégie nationale de l'enseignement supérieur [...] et la stratégie nationale de recherche [...] sont présentées sous la forme d'un livre blanc de l'enseignement supérieur et de la recherche par le Gouvernement au Parlement tous les cinq ans.* »

Le comité StraNES se réjouit de l'élaboration de ce livre blanc qui marque l'aboutissement d'un processus engagé en 2012 avec les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche et souhaité par la loi de juillet 2013 sur l'ESR qui a prévu que soit élaborées des stratégies nationales non seulement pour la recherche mais aussi pour la première fois pour l'enseignement supérieur. Tout en rappelant les défis pour les dix prochaines années, il trace les actions déjà mises en œuvre et celles qui sont en cours, ainsi que les grandes lignes des stratégies engagées.

Le comité StraNES considère que le Livre Blanc propose une analyse des enjeux communs auxquels sont confrontés l'enseignement supérieur et la recherche. Il assure ainsi une vision globale et intégrée des différents documents stratégiques que sont la Stratégie nationale de la recherche (SNR) et la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES), ainsi que la Stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle (SNCSTI) et la Stratégie nationale des infrastructures de recherche (SNIR). Il en démontre la cohérence d'ensemble et la convergence des grands axes stratégiques.

Le comité StraNES souligne que le Livre Blanc apporte une contribution complémentaire et essentielle, notamment par la vision prospective et l'analyse des moyens budgétaires que la nation devra engager pour accompagner ses ambitions et atteindre les objectifs qu'elle s'est donnée pour les 10 prochaines années. La programmation budgétaire recouvre les 4 premières années, dès 2017, et devra être prolongée si nous voulons atteindre les cibles que nous avons proposées. Le comité retrouve ainsi dans ce livre blanc les orientations qui ont été les siennes dans l'élaboration de cette stratégie.

Le Livre blanc présente également les actions et réalisations mises en œuvre à la suite de l'adoption des Stratégies. Le comité StraNES s'est attaché à en étudier la partie dédiée à la StraNES et souligne les connexions nombreuses et essentielles avec les autres stratégies, en particulier la SNR. Le comité StraNES se félicite de voir que les orientations et objectifs de la StraNES ont fait l'objet d'une appropriation large par l'ensemble des acteurs de l'ESR.

Des actions ont été mises en œuvre et des moyens ont été dédiés par le MENESR à la concrétisation des principales orientations de la StraNES en matière i) d'élévation des qualifications, de réussite étudiante et d'accès à l'emploi, ainsi que de développement de la formation tout au long de la vie, ii) d'internationalisation de l'enseignement supérieur, iii) d'accompagnement des parcours d'orientation et de lien entre lycées – enseignement supérieur, iv) de transformation numérique de la pédagogie, et v) de vie et d'engagement étudiants.

Certaines d'entre-elles ont parfois été mises en œuvre à l'issue d'une mission et/ou d'une concertation complémentaires. Ce fut par exemple le cas pour la mission confiée à François Germinet sur le développement de la formation tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur, qui a permis ensuite de proposer deux appels à manifestation d'intérêts pour inciter les universités à

transformer leurs pratiques en la matière. Des propositions de la StraNES ont fait l'objet d'une concertation entre les acteurs aboutissant à une position de consensus, traduite ensuite par une mesure législative, comme par exemple avec le texte adopté le 19 décembre 2016 relatif aux nouvelles dispositions d'accès au Master qui garantissent aux titulaires d'une Licence générale un droit à la poursuite d'études tout en permettant aux universités de recruter leurs étudiants sur la base de critères transparents. D'autres propositions font l'objet d'expérimentations, comme celles dans 5 premières académies du conseil d'orientation post-secondaire pour améliorer la transition Lycée enseignement supérieur. Ces expérimentations devront être évaluées pour en retenir les meilleures pratiques avant éventuelle généralisation. En ce qui concerne l'innovation pédagogique, des moyens significatifs ont été dédiés notamment au financement et à la promotion de l'usage du numérique. Il s'agit en particulier de propositions d'actions portées par les acteurs dans le cadre d'appel à projets du programme d'investissement d'avenir, PIA2. Pour amplifier le développement des innovations dans ce domaine, d'autres moyens sont prévus également dans le prochain programme PIA 3.

S'agissant des mesures en faveur des personnels, elles ont fait l'objet de premières décisions dans le cadre de la mise en œuvre pour l'ESR des dispositions contenues dans le protocole Parcours carrières et rémunérations.

Le comité StraNES considère donc que des jalons ont d'ores et déjà été franchis, inscrivant ainsi l'enseignement supérieur dans la trajectoire dessinée par la StraNES et en cohérence avec les autres stratégies dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces objectifs et ces jalons prendront tout leur sens si la politique portée par le MENESR et les autres ministères concernés se prolonge en ce sens au-delà de l'horizon de quatre ans de ce premier Livre Blanc, s'élargit aux autres domaines stratégiques de la StraNES et si les moyens nécessaires sont effectivement programmés au-delà du budget 2017 qui engage la première année de programmation. Enfin, même s'il est encore tôt pour en apprécier l'efficacité et l'efficience, le comité StraNES souligne l'importance de suivre les indicateurs qui permettront une évaluation périodique des actions et des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par la StraNES.